

Il devra évidemment y avoir aussi des arrangements spéciaux dans le cas de problèmes particuliers, tels que les droits souverains des Etats côtiers à l'égard des espèces anadromiques, comme le saumon, et d'autres catégories spéciales qui englobent diverses espèces au territoire étendu, comme les baleines et le thon.

Au cours des dernières semaines, il est apparu clairement que cette extension de la juridiction des Etats côtiers attirera effectivement l'appui d'une grande majorité d'Etats.

#### Protection du milieu marin

Je suis sûr que vous partagez tous la grande inquiétude que me cause la détérioration continuelle du milieu marin. En particulier, nous sommes tous conscients du fait que nous risquons d'endommager le milieu marin pour bien longtemps si nous continuons d'utiliser la mer sans discernement.

Dans sa recherche de nouvelles sources alimentaires, l'homme en est venu à compter de plus en plus sur la mer et sur les rivages, qui abondent en ressources biologiques nutritives. Les gens des Maritimes, en particulier, comprennent aussi le grand attrait du milieu marin en ce qui concerne la santé et les loisirs. Les fuites d'hydrocarbures à partir de navires ou de puits sous-marins peuvent avoir des effets désastreux. Des normes sont requises pour que les activités exercées par l'homme dans la mer, au-dessus de la mer, sous la mer ou sur la mer respectent des limites acceptables. Il y a lieu, toutefois, de se rappeler que les principales causes de la pollution des océans se trouvent sur la terre ferme.

La question de protéger le milieu marin contre la dégradation a été discutée jusqu'ici dans deux grands forums internationaux, à savoir l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI) et la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, réunie en 1972.

Depuis sa création, l'OMCI administre un certain nombre de conventions visant à réglementer la navigation afin que celle-ci détériore le moins possible le milieu marin. L'année passée, l'Assemblée de l'OMCI a créé le Comité de protection du milieu marin comme conséquence du travail que l'Organisation accomplit de plus en plus dans ce domaine.

En 1972, la Conférence de Stockholm a élaboré une Déclaration sur l'environnement, dont les principes largement acceptés peuvent être considérés comme devant servir de fondement à l'évolution du droit international de l'environnement.